

France-Algérie : élus et chefs d'entreprise réagissent pour améliorer la baisse du trafic maritime avec l'Algérie au port de Marseille

France

Posté par: Touareg

Publiée le : 6/11/2009 10:22:10

Elus et chefs d'entreprises de la région sud-est de la France engagent une démarche en direction du gouvernement algérien en réaction aux mesures de restrictions des importations décidées fin juillet à Alger.

Une délégation extraordinaire d'élus de la région Provence- Alpes-Côte d'Azur va être reçue « très prochainement » par Ahmed Ouyahia, Premier ministre algérien, apprend-on jeudi auprès du service presse du Conseil Régional.

« Nous aurons ainsi l'occasion de présenter au Premier ministre algérien nos projets pour encourager les échanges entre l'Algérie et Marseille dans un intérêt partagé et notamment le projet d'une Maison de Marseille-Provence », a déclaré Michel Vauzelle, président la Région PACA initiateur de la démarche.

Les chefs d'entreprises ont également prévu de faire le déplacement en délégation du 22 au 24 novembre pour rencontrer les principaux décideurs publics et privés et « faire des propositions », confirme de son côté le MEDEF 13 (Mouvement des Entreprises de France).

L'Algérie est en effet le 2ème client du port de Marseille-Fos et le 1er des Bassins Est. Les expéditions vers l'Algérie (100 000 T par mois) représentent près de 10% du trafic global de marchandises diverses du port et ce volume est estimé à 40% dans les bassins Est.

Le chiffre d'affaires de certaines sociétés de la région dépendrait à 75% des exportations en direction de l'Algérie. En 2008, les échanges entre le port de Marseille-Fos et l'Algérie avaient progressé de 8% pour totaliser 8,7 millions de tonnes.

Cette bonne évolution du trafic a été considérablement ralentie par les mesures arrêtées fin juillet à Alger dans le cadre de loi de finances complémentaire pour 2009, notamment le paiement par le seul crédit documentaire (Crédoc) à la place de la remise documentaire (Remdoc) qui permettait aux importateurs des facilités de trésorerie.

La taxation à hauteur de 3% des services achetés à l'international ainsi que l'interdiction totale d'importer des engins de TP d'occasion ont également contribué au ralentissement du trafic.　

L'Union Maritime et Fluviale Marseille-Fos (UMF) évalue à environ 40% la baisse du trafic en direction de l'Algérie depuis l'application des mesures en question. Selon les opérateurs, outre les manutentionnaires, sont également pénalisés par cette situation les consignataires et transitaires

marseillais, sans compter le tissu de PME dont l'activité est directement dépendante des importations algériennes.

Premier partenaire économique de l'Algérie (16,5% de part de marché, 10,5 Milliards d'euros de flux croisés), la France est par ailleurs confrontée à une intensification de la concurrence internationale et notamment italienne (11,9% de part de marché) et chinoise (10,2%).

<http://french.cri.cn>